*Communiqué de presse* *Publié le 9 novembre 2026*

# La hausse d'impôts prévue par la Ville de Bienne est contre-productive

***Les associations économiques régionales s'opposent à la hausse d'impôts prévue par la Ville de Bienne pour 2027. Elles mettent en garde contre les conséquences négatives sur la compétitivité, les investissements et l'emploi, et réclament un renforcement de la place économique de Bienne.***

La Chambre de commerce de Bienne-Seeland, l'Association du commerce et de l'industrie de Bienne-Seeland/Jura bernois ainsi que l'Association PME Biennoises se disent vivement préoccupées par la hausse d'impôts prévue par la Ville de Bienne dans le cadre du budget 2027. Il est prévu d'augmenter le taux d'imposition communal de plus de 6 % pour le porter à 1,73. Du point de vue des associations économiques, cette mesure porterait considérablement atteinte à l'attractivité de Bienne en tant que site économique et affaiblirait encore davantage la compétitivité des entreprises implantées sur place.

Aujourd'hui déjà, le canton de Berne figure parmi les cantons où la charge fiscale pesant sur les entreprises est la plus élevée. Avec l'augmentation prévue, la ville de Bienne afficherait à l'avenir un taux d'imposition non seulement supérieur à la moyenne cantonale, mais aussi supérieur à celui des villes de Berne et de Thoune ainsi que des communes voisines d'Evilard, de Nidau et de Lyss.

## Des contraintes au lieu d'allègements

La croissance des entreprises passe par des investissements. Or, une charge fiscale élevée restreint la marge de manœuvre financière des entreprises et leur complique la tâche lorsqu'il s'agit d'investir dans l'innovation, le développement et la création d'emplois. Aujourd'hui déjà, les entreprises bernoises se voient contraintes d'envisager des sites dans d'autres cantons pour développer leurs activités. La hausse d'impôts prévue à Bienne risque d'accentuer encore cette tendance, avec des conséquences négatives sur l'emploi, la valeur ajoutée régionale et, à long terme, sur les recettes fiscales.

Cette hausse prévue semble d'autant plus incompréhensible que le canton de Berne prévoit une légère baisse des impôts sur les entreprises pour 2027. La hausse de l'impôt communal annulerait en grande partie cet allègement cantonal pour les entreprises biennoises et empêcherait ainsi une amélioration urgente et nécessaire des conditions-cadres économiques.

## Des conséquences de grande envergure

Pour les petites et moyennes entreprises (PME) en particulier, qui constituent l'épine dorsale de l'économie régionale, une charge fiscale supplémentaire pourrait avoir des conséquences de grande envergure. Elle accroît la pression pour réexaminer les structures

d'entreprise existantes, exploiter les possibilités d'optimisation fiscale ou délocaliser les investissements futurs et certaines activités commerciales vers des sites fiscalement plus attractifs.

Compte tenu d'un contexte économique déjà difficile, les associations économiques s'opposent à une nouvelle augmentation de la charge fiscale pesant sur les entreprises. Au lieu d'imposer des charges supplémentaires, il faut une politique fiscale tournée vers l'avenir, qui encourage les investissements, préserve les emplois et renforce durablement la compétitivité de Bienne en tant que pôle économique. Les associations professionnelles demandent donc à la ville de Bienne de renoncer à la hausse d'impôt prévue et appellent parallèlement le canton de Berne à améliorer systématiquement les conditions fiscales applicables aux entreprises.

**Pour toute question, veuillez contacter :**

- Joël Pauli, Président Chambre économique Bienne-Seeland, Tél. 032 344 88 44
- Fabian Engel, Président Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne, Section Bienne-Seeland / Jura bernois, Tél. 032 346 16 16
- Miriam Stebler, Présidente PME Biennoises, Tel. 032 328 50 60